

La Protection sociale au-delà de la redistribution

Nul ne peut plus en douter, aujourd'hui la capacité redistributive de la protection sociale française est confrontée à ses limites : la faiblesse de la croissance limite les possibilités de redistribution venant de l'enrichissement global de la communauté nationale ; l'importance atteinte par la dette publique redonne le primat au bon sens élémentaire qui veut qu'on ne peut redistribuer que ce que l'on a ; les taux de redistribution du PIB liés à la protection sociale sont en France parmi les plus forts du monde, ce qui, même en considérant à sa juste valeur le retour en terme de pouvoir d'achat, de cohésion sociale, d'emplois induits venant de la redistribution, rend difficile un cavalier seul de la France dans une Europe de libre-échange et une économie mondialisée.

Et pourtant les besoins sont grands et croissants, liés pour une part à la situation économique qui développe les fragilités et les vulnérabilités chez une fraction croissante de nos concitoyens, pour une autre au vieillissement inexorable de la population et son corollaire en terme de besoins accrus de revenus de remplacement retraite, de soins de santé, de prise en charge de la dépendance.

Résoudre cette équation a priori insoluble est au cœur des défis de notre démocratie, car le désenchantement démocratique qu'on sent poindre depuis plusieurs années déjà est en partie lié à cette perception d'un système économique et politique qui ne saurait plus, offrir d'autres perspectives que celles de prélèvements croissants sur un pouvoir d'achat altéré tout en rendant moins généreux l'accès et le niveau des prestations.

A côté des réponses macro-économiques, la réponse consiste essentiellement en l'invention d'une protection sociale au-delà de la redistribution. La protection sociale ne peut plus se concevoir exclusivement comme un système de réparation venant panser les plaies d'un système de production des richesses qui vivait sa vie indépendamment du souci de préservation du bien-être des femmes et hommes – salariés ou non – qui le font vivre. On ne peut tracer les voies d'une stratégie économique et sociale productrice de bien-être qu'en repensant le rapport entre production, accès aux revenus primaires, et protection sociale.

Ceci impacte les politiques mais aussi le service public de la protection sociale : prévention, éducation à la santé, emploi des seniors, conciliation vie de famille/vie professionnelle, lutte contre la pénibilité se rattachent à cette stratégie.

Ces chantiers sont transversaux, concernant l'ensemble des branches de la protection sociale et ne peuvent réussir qu'à cette condition, ils sont au cœur de l'évolution du positionnement de la sécurité sociale, de l'évolution de ses métiers, de la redéfinition du rôle de ses dirigeants.

Ils ne visent pas à « démonétiser » la redistribution, mais au contraire, à retrouver les capacités de conciliation entre compétitivité économique et redistribution.

Dans toutes les branches ces chantiers sont désormais entamés mais ils doivent désormais atteindre une nouvelle dimension et être coordonnés pour être à la hauteur des défis démographiques, économiques et sociaux de la France.

C'est bien évidemment aussi dans une stratégie de formation initiale et continue, que cette démarche doit s'incarner. Telle est aujourd'hui une des ambitions majeures de l'EN3S.

Dominique LIBAULT